



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid
Receiving/Réception des Soumissions
126 Prince William Street/
126, rue Prince William
Suite 14B
Saint John
New Brunswick
E2L 2B6
Bid Fax: (506) 636-4376

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works Government Services Canada-Bid
Receiving / Réception des soumissions
126 Prince William Street/
126, rue Prince William
Suite 14B
Saint John
New Bruns
E2L 2B6

Title - Sujet RISO - Material Testing	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC373-201403/A	Date 2019-12-06
Client Reference No. - N° de référence du client EC373-201403	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier PWB-9-42037 (101)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-101-4476	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2019-11-01	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-12-16	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lomax (PWB), Sandra	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb101
Telephone No. - N° de téléphone (506) 639-8503 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

N° de l'invitation - Solicitation No.
EC373-201403/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC373-201403

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
PWB-9-42037

Id de l'acheteur - Buyer ID
PWB101
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Cette modification de l'invitation numéro 1 est soumise et comprend la modification numéro 1 suivante.

La modification qui suit apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat.

Toutes autres conditions ne changent pas.

Modification numéro 1

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES

SUPPRIMER «ANNEX A BASIS OF PAYMEN » et **REPLACER PAR** « ANNEX A BASIS OF PAYMENT révisé le **6 décembre 2019** ».

Remarque «ANNEX A BASIS OF PAYMENT révisé le **6 décembre 2019**» jointe à cette modification et l'Offre / Bordereau de prix qui **DOIT** être jointe à votre soumission. La non-conformité à cette exigence rendra l'offre non recevable.

ANNEXE « A »

BASE DE PAIEMENT
Révisé 6 décembre 2019

Article	Class de Service	Unité de Mesure	Quantité Evalué	Prix/Unité	Total
1)	Technicien / Technologue,/Opérateur ou service de traversier n'est pas requis	Heure	1500	\$ _____	\$ _____
2)	Technicien/Technologue,/Opérateur ou traversier est requis	Heure	1500	\$ _____	\$ _____
Test de Laboratoire					
1)	Essai Micro-Deval	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
2)	Gel-dégel	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
3)	Absorption	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
4)	Plaquettes et aiguilles	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
5)	Pourcentage des Fractures	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
6)	Tenure en vide à l'état non compactés des granulats fins selon la norme C2726	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
7)	Pourcentage de compaction du revêtement de chaussée en béton bitumineux selon la norme ASTM D2726	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
8)	Stabilité Marshall selon la méthode d'essai ASTM D 1559	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
9)	Valeur de Flux selon la méthode d'essai ASTM D5581	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
10)	Vides aériens dans le mélange selon la méthode d'essai ASTM D 1045	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
11)	Vides dans l'ensemble minéral selon la méthode d'essai ASTM D 2726/ASTM D 3203	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
12)	Index de la stabilité conservée	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
13)	Détermination Maximum de la gravité théorique spécifique	Chaque	20	\$ _____	\$ _____

14)	Détermination de vrac spécifique Gravité de mélange du revêtements compacte	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
Liant bitumineux selon les essais suivants:					
15)	Points d'éclair et d'inflammation selon la méthode d'essai AASHTO T48 ou ASTM D92	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
16)	Viscosité selon la méthode d'essai AASHTO T316 or ASTM D4402	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
17)	Propriétés rhéologiques selon la méthode d'essai per AASHTO T315	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
18)	Bitume vieilli par étuvage accéléré en couche fine selon la méthode d'essai AASHTO T240	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
19)	Bitume vieilli en bombe sous pression (PAV) selon la méthode d'essai AASHTO R28	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
20)	Module de rigidité selon la méthode d'essai AASHTO T313	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
21)	TSR (Moyenne des valeurs, conditionnement et gel-dégel) selon la méthode d'essai ASTM D 4867	Chaque	20	\$ _____	\$ _____
22)	Examen du dosage de béton bitumineux	Chaque (Tous les Cylindres pour Coulée)	20	\$ _____	\$ _____
23)	Test de résistance du béton selon la norme CSA A23.1	(Tous les Cylindres pour Coulée)	60	\$ _____	\$ _____
24)	Test de Force du Mortier	Tous les échantillons rassembles d'un jour	50	\$ _____	\$ _____
25)	Test de Force du Mortier d'Héritage	Chaque	60	\$ _____	\$ _____
Essais du béton					
26)	Mass volumique sèche maximale selon la norme ASTM D698	Chaque	60	\$ _____	\$ _____
27)	Mass volumique sèche maximale selon la norme ASTM D4718	Chaque	60	\$ _____	\$ _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC373-201403/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC373-201403

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
PWB-9-42037

Id de l'acheteur - Buyer ID
PWB101
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Rapport					
28)	Rapport	Unité	300	\$ _____	\$ _____
Additional Services					
29)	Technologue	Heure	90	\$ _____	\$ _____
30)	Ingénieur	Heure	40	\$ _____	\$ _____
TOTAL:					\$ _____

Remarque : La quantité estimée de chaque article figurant à la colonne quatre constitue seulement une estimation des services demandés et ne signifie pas que toutes les quantités de ces articles seront utilisées ni qu'elles ne pourront pas être excédées.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC373-201403/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC373-201403

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
PWB-9-42037

Id de l'acheteur - Buyer ID
PWB101
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

ANNEXE « B »

Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes

1. Attestations d'indemnisation des accidents du travail - attestation de l'observation
Dans les cinq (5) jours et avant l'attribution, le soumissionnaire doit fournir la preuve qu'il a un compte en règle auprès de la Commission des accidents du travail de la province ou du territoire concerné.
2. L'offrant doit être une entreprise de génie avec un permis pour pratiquer dans la Province du Nouveau-Brunswick, ou un permis équivalent. La preuve doit être soumise dans les cinq (5) jours suivant la demande par le responsable de l'OC et avant l'attribution de l'OC
3. L'offrant doit disposer d'au moins un employé à plein temps capable d'évaluer les compétences des candidats en fonction de la définition des tâches, et en mesure d'évaluer le rendement des candidats par rapport aux exigences. La preuve doit être soumise dans les cinq (5) jours suivant la demande par le responsable de l'OC et avant l'attribution de l'OC.
4. L'offrant doit avoir au moins cinq (5) ans d'expérience en assurance de qualité et en essais de matériaux. La preuve doit être soumise dans les cinq (5) jours suivant la demande par le responsable de l'OC et avant l'attribution de l'OC.
5. Preuve d'assurance responsabilité pour un montant minimal de deux millions de dollars (2 000 000 \$) telle que spécifiée.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC373-201403/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC373-201403

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
PWB-9-42037

Id de l'acheteur - Buyer ID
PWB101
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

ANNEXE « D »

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Assurance de responsabilité civile commerciale

1. L'entrepreneur doit souscrire et maintenir pendant toute la durée du contrat une police d'assurance responsabilité civile commerciale d'un montant équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, la limite de responsabilité ne doit pas être inférieure à 2 000 000\$ par accident ou par incident et suivant le total annuel.
2. La police d'assurance responsabilité civile commerciale doit comprendre les éléments suivants :
 - (a) Assuré additionnel : Le Canada est désigné comme assuré additionnel, mais seulement en ce qui concerne les responsabilités qui peuvent découler de l'exécution du contrat par l'entrepreneur. L'intérêt du Canada devrait se lire comme suit : Le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
 - (b) Blessures corporelles et dommages matériels causés à des tiers découlant des activités de l'entrepreneur.
 - (c) Produits et activités complétées : Couverture pour les blessures corporelles et dommages matériels découlant de biens ou de produits fabriqués, vendus, manipulés ou distribués par l'entrepreneur, ou découlant des activités complétées par l'entrepreneur.
 - (d) Préjudice personnel : Sans s'y limiter, la couverture doit comprendre la violation de la vie privée, la diffamation verbale ou écrite, l'arrestation illégale, la détention ou l'incarcération et la diffamation.
 - (e) Responsabilité réciproque/Séparation des assurés : Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.
 - (f) Responsabilité contractuelle générale : La police doit, sur une base générale ou par renvoi explicite au contrat, couvrir les obligations assumées en ce qui concerne les dispositions contractuelles.
 - (g) Les employés et (s'il y a lieu) les bénévoles doivent être désignés comme assurés additionnels.
 - (h) Responsabilité de l'employeur (ou confirmation que tous les employés sont protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).
 - (i) Formule étendue d'assurance contre les dommages, comprenant les activités complétées : Couvre les dommages matériels de manière à inclure certains sinistres qui seraient autrement exclus en vertu de la clause d'exclusion usuelle de garde, de contrôle ou de responsabilité faisant partie d'une police d'assurance type.
 - (j) Avis d'annulation : L'assureur s'efforcera de donner à l'autorité contractante un avis écrit de trente (30) jours en cas d'annulation de la police.
 - (k) S'il s'agit d'une police sur la base des réclamations, la couverture doit être valide pour une période minimale de douze (12) mois suivant la fin ou la résiliation du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EC373-201403/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EC373-201403

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
PWB-9-42037

Id de l'acheteur - Buyer ID
PWB101
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « F »

BESOIN